

Extraits documentaires V30

DT-08 · Pages physiques 28

Ces reproductions donnent accès aux pièces du dossier maître déjà utilisé pour le livre. Leur vocabulaire et leurs couches de travail sont conservés. Le dossier lecteur qui les accompagne précise le scénario retenu et les corrections ultérieures.

Les expressions « validé » ou « verrouillé » du V30 désignent des choix internes au projet, pas une certification indépendante. Les tableaux historiques ne s'additionnent pas entre eux.

La référence éditoriale reste 120,228 Md€ de ressources pour 120,192 Md€ de coûts annuels à maturité. Les choix approuvés dans le livre prévalent sur les variantes antérieures.

Édition documentaire 01 — 27 octobre 2026

IR supplémentaire	0 ex ante
Gains de productivité / investissement	0 ex ante
Économie d'intérêts future	0 ex ante

Ces effets sont suivis chaque année par rapport à une trajectoire de référence. Une fois constatés, ils peuvent contribuer au redressement du déficit, à la dette, à l'investissement ou à une réserve ; ils ne sont jamais utilisés pour justifier rétroactivement une mesure déjà engagée.

9. Temps de travail et rémunération : lecture honnête

Indicateur	Référence	France 2040	Écart indicatif
Durée hebdomadaire légale	35 h	40 h 30	+15,7 %
Semaines travaillées théoriques	47	46	-1 semaine
Heures annuelles légales théoriques	1 645	1 863	+13,25 %
Référence de comparaison du temps travaillé	37,7 h x 47	40,5 h x 46	≈ +5,1 %
SMIC net mensuel	≈ 1 478 € (repère 2026)	1 800 €	≈ +322 €

Le dossier présente séparément le gain mensuel, le gain horaire légal et, lorsque les données le permettent, le gain par heure effectivement travaillée. Le passage à 40 h 30 ne doit pas être présenté comme une hausse équivalente de production ou de pouvoir d'achat horaire.

10. TVA France 2040

Catégorie	Taux cible
Santé	2,1 %
Alimentation / première nécessité	6 %
Énergie logement	6 %
Carburants	6 %
Restauration hors alcool	10 %
Transports voyageurs	10 %
Taux normal	21 %

Le barème de travail produit un solde statique proche de +1,495 Md€/an à prix et volumes constants. Le dossier conserve provisoirement +1,5 Md€ jusqu'au recalcul final sur assiettes 2026. Toute TVA supplémentaire résultant d'une hausse de consommation reste dans le compte macro.

11. Contribution minimale universelle - correction de continuité

Le barème de travail présente deux ruptures potentielles autour de 5 000 € et 20 000 € de revenu annuel. Il doit donc être microsimulé au niveau du foyer fiscal et lissé afin d'éviter qu'un euro de revenu supplémentaire provoque une hausse ou une baisse discontinue de contribution. La logique